

TAUX ET INTENSITÉ DE LA PAUVRETÉ

Le principal objectif d'une politique sociale est d'éviter les difficultés économiques. Étant donné que la notion de " niveau de vie décent " varie selon les pays et les époques, il n'existe aucun indicateur de pauvreté " absolue " adopté d'un commun accord par tous les pays de l'OCDE. Un point de départ pour mesurer la pauvreté consiste donc à s'intéresser à la pauvreté " relative ", dont la mesure fait appel au revenu annuel médian dans chaque pays.

Définition

La pauvreté monétaire relative est mesurée ici au moyen du taux de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté. Le taux de pauvreté correspond au nombre de personnes, ramené à la population totale, dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté ; dans le cas présent, celui-ci est fixé à la moitié du revenu médian des ménages. Toutefois, deux pays affichant le même taux de pauvreté peuvent connaître des situations différentes sur le plan du niveau de revenu relatif des plus démunis. C'est pourquoi l'intensité de la pauvreté, à savoir le pourcentage d'écart entre le revenu moyen des personnes pauvres et le seuil de pauvreté, est également présentée pour prendre en compte cet aspect de la pauvreté.

Par " revenu ", on entend " revenu disponible du ménage au cours d'une année donnée ". Il comprend les salaires, les revenus du travail non salarié, les revenus du capital et les transferts monétaires reçus de l'État, déduction faite de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale acquittés par le ménage. Le revenu du ménage est réparti entre chacun de ses membres, un ajustement étant apporté pour tenir compte des disparités entre les besoins de ménages de différentes tailles (par exemple, les besoins d'un ménage comptant quatre membres sont supposés être deux fois supérieurs à ceux d'une personne vivant seule).

Comparabilité

Les données utilisées ici ont été communiquées par des experts nationaux appliquant des méthodes communes et des

définitions normalisées. Dans de nombreux cas, ces experts ont procédé à plusieurs ajustements de leurs données de référence par souci de conformité avec les définitions normalisées. Si cette démarche améliore la comparabilité, une normalisation totale est néanmoins irréalisable.

Les mesures sont particulièrement délicates au bas de l'échelle des revenus. Comme une grande part de la population se situe autour du seuil de pauvreté retenu ici, de faibles évolutions du revenu peuvent entraîner d'importantes variations des indicateurs de pauvreté. De légères différences d'une période à l'autre et d'un pays à l'autre ne sont généralement pas significatives.

Ainsi, les chiffres relatifs à la fin des années 2000 correspondent aux revenus perçus en 2008 pour tous les pays à l'exception du Japon (2006, du Danemark, de la Hongrie et de la Turquie (2007) et du Chili (2009). Les chiffres relatifs au milieu des années 90 correspondent aux revenus perçus entre 1993 et 1996. Les chiffres relatifs au milieu des années 80 correspondent aux revenus perçus entre 1983 et 1987 pour tous les pays pour lesquels les données sont disponibles, à l'exception de la Grèce (1988), du Portugal (1990) et de la République tchèque (1992). Les données relatives au milieu des années 80 font référence aux Länder de l'ouest de l'Allemagne. Les données relatives à la fin des années 2000 concernant l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal sont fondées sur les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) et ne sont pas considérées comme tout à fait comparables à celles des années antérieures.

Sources

- OCDE (2012), *Toujours plus d'inégalité, Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Panorama de la société*, Éditions OCDE.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- Atkinson, A.B., et A. Brandolini (2004), "Global World Income Inequality: Absolute, Relative or Intermediate?", document préparé pour le 28e conférence générale de l'International Association for Research in Income and Wealth, Cork, 22-28 août 2004.
- Förster, M. (1994), "Measurement of Low Incomes and Poverty in a Perspective of International Comparisons", *OECD Labour Market and Social Policy Occasional Papers*, No. 14, Éditions OCDE.

Sites Internet

- Politiques et données sociales, www.oecd.org/els/social/statistiques.
- Distribution des revenus et de la pauvreté, www.oecd.org/els/social/inegalite.

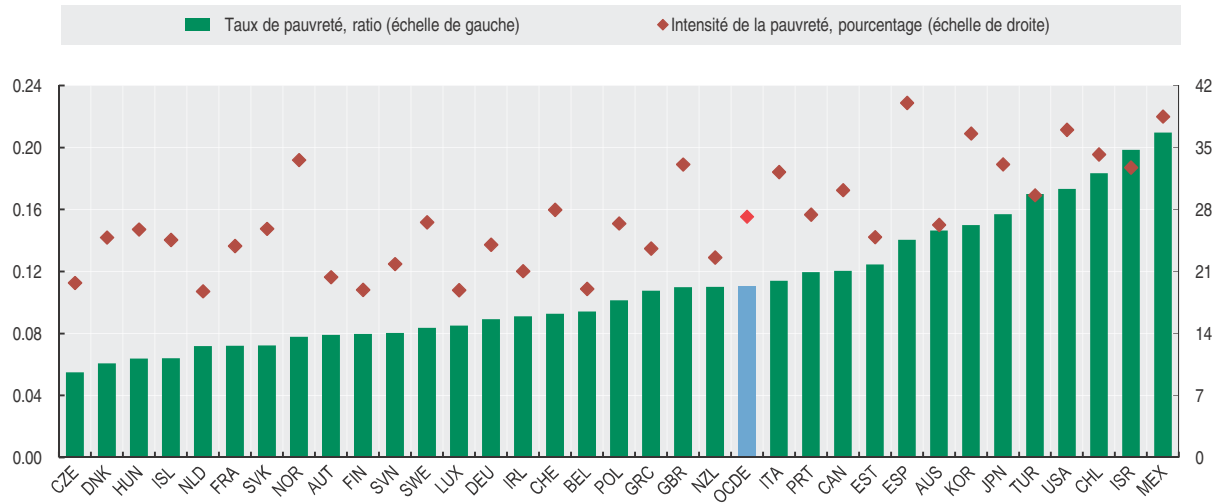
En bref

Dans les pays de l'OCDE, le taux de pauvreté moyen ressortait à environ 11 % vers la fin des années 2000. On observe une grande diversité d'un pays à l'autre : les taux de pauvreté sont de l'ordre de 20 %, voire plus, en Israël et au Mexique, mais inférieurs à 7 % en République tchèque, au Danemark, en Hongrie et en Islande. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le revenu moyen des plus démunis est inférieur de 27 % au seuil de pauvreté (intensité de la pauvreté), les écarts les plus marqués étant observés en Corée, au Mexique, en Espagne et aux États-Unis, et les écarts les plus faibles en Belgique, au Luxembourg, en Finlande et aux Pays-Bas. De façon générale, les pays enregistrant les taux de pauvreté les plus élevés sont aussi ceux où l'intensité de la pauvreté est la plus forte, mais cette observation ne vaut pas dans tous les cas ; la Norvège par exemple allie un taux de pauvreté bas et une intensité de la pauvreté élevée alors que l'Estonie se trouve dans un cas de figure inverse.



Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté

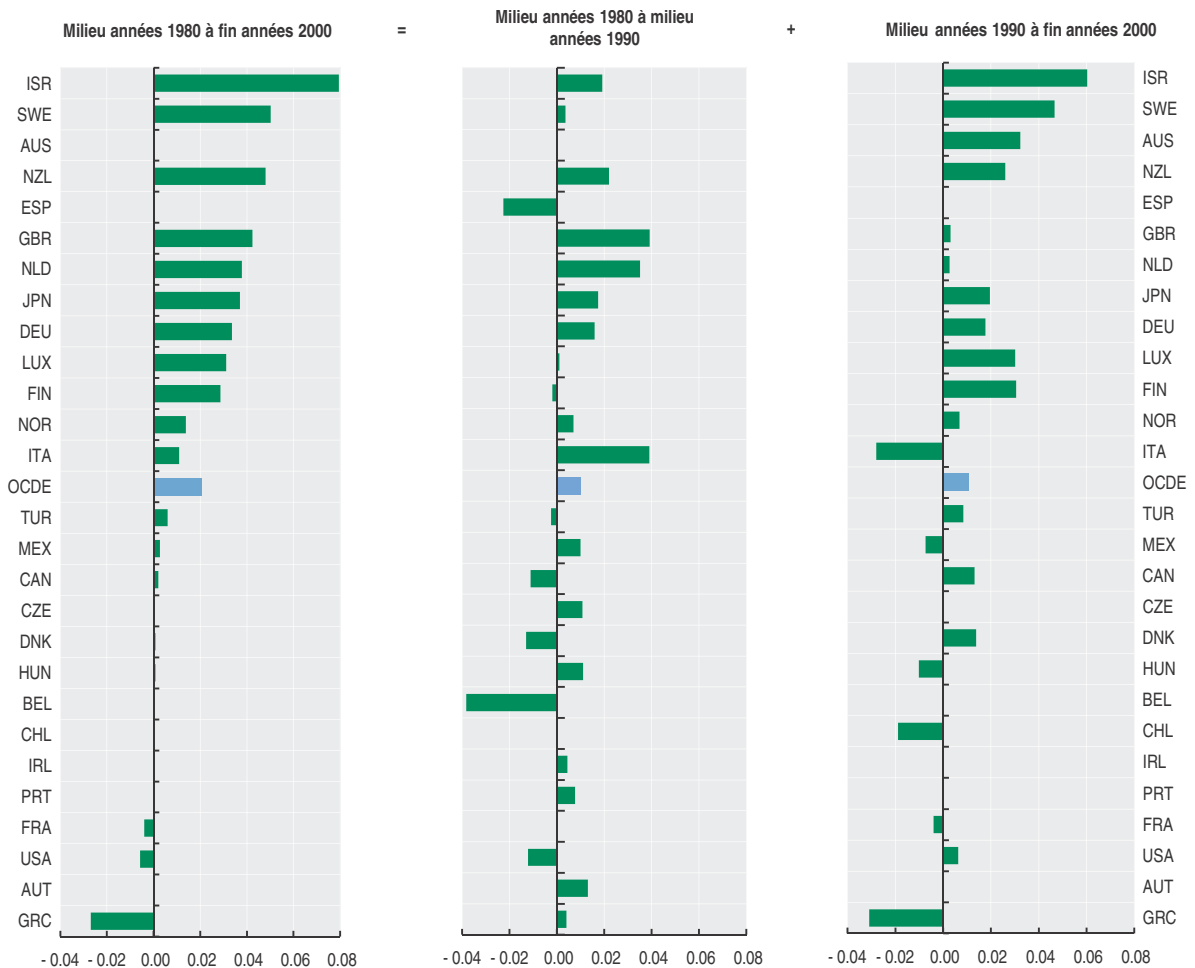
Fin de la décennie 2000



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932712949>

Tendances des taux de pauvreté

Variations en point de pourcentage du taux de pauvreté monétaire au niveau médian de 50 %



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932712968>



Extrait de :
OECD Factbook 2013
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Taux et intensité de la pauvreté », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-26-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.